

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
20 Février 2020

Nombre de membres
en exercice : 14
Nombre de membres
Présents : 14
Nombre de suffrages
Exprimés : 13
VOTES
Pour : 13 Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et le deux mars à 19 h
le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS
Christian, Maire.

Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD , SAINT-
SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI,
Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M.
PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH,
Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

D.C.M. N°2-3

**Affectation du résultat de fonctionnement
de l'exercice 2019 budget communal.**

Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du
résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Municipal.

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,
d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u>	696 197.99
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	2 478 425.18
C) Résultat à affecter	3 174 623.17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D) <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	586 110.31
E) <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	- 123 673.31
Besoin de financement F. = D + E	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H	3 174 623.17
1) G. Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002	3 174 623.17

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

C. SANS

